

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Emily Cloutier Légaré

<https://www.cadre21.org/membres/bf92d3ba9d452834bc40658e>

Date d'obtention : 2023-11-28 16:27:39

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, afin d'obtenir l'information nécessaire à l'évaluation de la situation, il faut rencontrer la personne initiatrice du dévoilement, victime et/ou témoins. Il faut suivre les étapes à l'aide de la grille d'évaluation de l'incident afin de déterminer la gravité du geste et l'urgence de l'intervention. On cherche également à comprendre si d'autres personnes sont impliqués afin d'obtenir également leurs informations. Après avoir rempli la grille et en fonction des données recueillies, l'intervenant est en mesure de conclure si c'est un acte impulsif ou un acte malveillant. Toutefois, dans les deux cas, la police du quartier sera informée de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce type de situation peut engendrer beaucoup d'émotions et d'appréhension pour un milieu scolaire. Je retiens qu'il faut suivre les étapes prescrites afin d'éviter l'intrusion dans la vie privée ou des "faux pas" de la part des intervenants. Je comprends aussi que le lien de confiance que les intervenants scolaires développent avec les jeunes de l'école est très important parce qu'il permet à ces derniers de se dévoiler, de s'exprimer sur ce qu'ils vivent. Nous devenons donc un joueur important dans la prise de données, étape principale qui déterminera définitivement le reste de l'intervention et des sanctions, s'il y a lieu.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il me semble plus délicat de traiter l'information lorsqu'elle vient d'un parent ou d'un partenaire externe comme dans la situation présentée. En effet, il semble difficile d'évaluer l'impact de la situation sur la victime et/ou sur le milieu scolaire lorsque l'information est peu détaillée, outre que la présence de photo dans le téléphone ou l'ordinateur. Évidemment, la référence vers la police et/ou des organismes communautaires peut soutenir l'accompagnement des familles dans cette situation, ainsi que des professionnels à l'école dans un développement de comportements attendus sur les réseaux sociaux (plan de lutte contre l'intimidation et la violence).



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

